



Procès verbal

ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE Samedi 22 juin 2024 à Périgueux

ETAIENT PRESENTS : Les membres du Comité de Direction : Mmes Marie Line BLAY - Sandrine BUFFIERE - Anne Marie COMBEAU - Sandra ESCACQ - Nathalie LONGUEVILLE - MM. Samuel ALLARD - Julien BEAUGIER - Bernard BESSON - Jean Louis BLOND - Jonathan BLONDY - Fabrice BOUDY - Jean Jacques COMBEAU - Jacques COUPLET - Patrick DEMARET - Daniel FAURE - Benjamin HAUTIER - Jean Joël LACOTTE - Eric LACOUR - Patrick LE ROUX - Didier MERY - Gilles THOMAS

EXCUSES : Mme Marie France FERNANDEZ - MM. Roland ETCHART - Christian RAIGNIER - Dr Didier JOLLIS

Clubs représentés par leur président ou par une délégation :

LA PATRIOTE AGONAC - ALLIANCE DE LA DRONNE FOOTBALL CLUB - US ANNESSE ET BEAULIEU - FC ATUR - FC BASSIMILHACOIS - FC BELVESOIS - BERGERAC PERIGORD FC - STELLA J. BERGERAC - US LA CATTE - ET.S. BOULAZAC - C.A BRANTOMOIS - L'ENTENTE CALES TREMOLAT - CAMPAGNAC DAGLAN ST LAURENT F. - FC SPARTAK DE CARSAC - CA CELLES - SECTION A. CHAMPAGNACOISE - AS CHAMPCEVINEL - UNION SPORTIVE CHANCELADE MARSAC 24 - JS CASTELLEVEQUOIS - CONDAT FC - CO COULOUNIEUX CHAMIERES - ES COURS DE PILE - AS COURSAC FOOT - FC COTEAUX PECHARMANT - JEUNESSE SPORTIVE DOUZILLACOISE LUDOVICIENNE - ESPERANCE PERIGORD FENELON FC - FC EXCIDEUIL ST MEDARD - FC DE L'OLYMPIQUE EYMETOISE - FOOTBALL SUD BASTIDE - FOOTHISLECOLE ECOLE DE FOOT - FC DE FAUX - FUTSAL CLUB FOYEN - ENT. GENIS SALAGNAC - ENT. GRIGNOLS VILLAMBLARD - US HAUTEFORT - FC JAVERLHACOIS - US JUMILHACOISE - US BACHELIERE - JS CHAPELLOISE - FOOTBALL CLUB LA TOUR MAREUIL VERTEILLAC - FC LALINDE COUZE SAUVEBOEUF - FOY.RUR. MONTEIL - FC LE BUGUE MAUZENS - CS LEGUILLACOIS - LIMENS JSA - FC DE LIMEUIL - ENT. MARQUAY-TAMNIES - UNION SPORTIVE MARSANEIX - US LES COQUELICOTS DE MEYRALS - FC MONBAZILLAC SIGOULES - ESP.S. MONTIGNACOISE - MONTPON MENESPLET FC - LES EPIS MONTREM MONTANCEIX - US MUSSIDAN ST MEDARD - ENT. NAUSSANNES/STE SABINE - AS NEUVIC ST LEON - AS NONTRON SAINT PARDOUX - SP.A. SANILHACOIS - FC PAYS BEAUMONTOIS - UNION SPORTIVE PAYS DE FENELON - PAYS DE L'EYRAUD - PAYS DE LA FORCE GINESTET - AS PAYS MONTAIGNE ET GURCON - FOOTBALL CLUB PERIGORD CENTRE - UNION SPORTIVE PERIGORD FOOT - ENT. PERIGORD NOIR - ES PERIGORD VERT - AS PERIGORDINE - PERIGUEUX F. - AS PETIT BERSAC - PRIGONRIEUX FC - LES AIGLONS RAZACOIS - CA RIBERACOIS - ROUFFIGNAC OLYMPIQUE CLUB - FC SARLAT MARCILLAC - AS SEGONZAC ST AQUILIN - SAINT AULAYE SPORTS - FOOTBALL CLUB SAINT GENIES - AS ST GERMAIN CHANTERAC - AS LAURENTINE - AM.LAIQ. ST LEON S/VEZERE - FC ST PAUL DE LIZONNE - ST PAUL LA ROCHE FC - AS SAINT PIERRE DE CHIGNAC - ST SAUD F. - US ST VINCENT DE CONNEZAC - US AMICALE DE TERRASSON - US PORTUGAISE TERRASSON - FC THENON LIMEYRAT FOSSEMAGNE - LA THIBIERIENNE NORD DORDOGNE - US TOCANE ST APRE - TRELISSAC ANTONNE PERIGORD FC - A. VANXAINS - ATHLETICO VERNOIS - AS VILLACOISE soit 95 clubs sur un total général de 95 clubs

Clubs présents mais ne pouvant pas participer aux différents votes (clubs non affiliés ou en sommeil en 2022-2023) :

LA CHAPELLE GONAGUET - LADORNAC - SARLAT PORTUGAIS

Ouverture de l'Assemblée Générale par Patrick Demaret, Secrétaire Général du District de Football Dordogne Périgord

Après présentation des clubs, lors de l'émargement, le quorum est atteint avec 95 clubs présents ou représentés soit 100 % des clubs représentant un total de 604 voix.



Procès verbal

Il précise qu'en l'absence excusée de Serge MANES, Président de la Commission de Surveillance des Opérations Électorales, et avec l'assentiment des deux têtes de liste et de sa volonté de ne plus se représenter, il conduira l'ensemble de cette Assemblée Générale.

Pour expliquer le vote électronique, un essai de vote est pratiqué par M. VERMEULEN de la société « Altern'Active Système » sur une question simple « L'équipe de France sera-t-elle championne d'Europe ? ». Ce vote d'essai permet de remplacer trois boîtiers de vote défectueux et se conclut avec un total de 604 voix avec une majorité pour la victoire de la France.

Patrick Demaret met ensuite au vote les points suivants :

- Approbation du PV de l'AG du 17 juin 2023 à Saint Laurent des Vignes au siège du Crédit Agricole.

Résultat du vote : Pour : 504 voix - Contre : 58 voix - Abstention : 42 voix.

- Approbation des rapports d'activités des commissions pour la saison 2023/2024 (annexe 1) : il explique la non-parution du rapport de la Commission de Discipline et présente les grandes lignes de chacune des autres commissions.

Résultat du vote : Pour : 558 voix - Contre : 34 voix - Abstention : 12 voix.

Patrick Demaret met au vote cinq changements de règlements. Ces modifications sont le résultat de difficultés rencontrées par la Commission des Litiges et Contentieux et donc la nécessité de compléter nos Règlements Particuliers (annexe 2).

- Article 6 - Terrains : Nécessité de compléter la partie « sanction » en cas d'utilisation de terrains non homologués.

Résultat du vote : Pour : 524 voix - Contre : 40 voix - Abstention : 20 voix.

- Article 25 B - Obligation pour tous les officiels de posséder une licence ayant droit ou dans un club.

Résultat du vote : Pour : 604 voix.

- Article 27 A - Instauration de la Feuille de Match Informatisée en U13.

Résultat du vote : Pour : 560 voix - Contre : 34 voix.

- Article 27 - Formalités d'avant match et en particulier la gestion de la couleur des maillots en cas de couleur identique. Il s'agit de se mettre en conformité par rapport à la FFF et de supprimer la notion du club le plus récemment affilié.

Résultat du vote : Pour : 560 voix - Contre : 22 voix - Abstention : 16 voix.

- Article 30 - Réécriture de l'article sur les deux dernières rencontres d'une équipe et les obligations d'utilisation de joueurs en équipe inférieure.

Résultat du vote : Pour : 596 voix - Contre : 6 voix - Abstention : 2 voix.

Patrick DEMARET termine en remerciant les nombreux bénévoles qu'il a côtoyés pendant ses sept mandats au Comité Directeur sans oublier les différents Présidents de District qui lui ont fait confiance. Il termine en remerciant avec émotion son compagnon de toujours en commission jeunes, Daniel FAURE, et surtout son épouse Sylvette pour son soutien constant.

Election du Comité Directeur

Le tirage au sort pour la prise de parole a désigné Eric LACOUR en premier et Jonathan BLONDY en second.

Tour à tour les deux têtes de listes projettent sur écran une vidéo de deux minutes présentant l'ensemble de leur liste et disposent ensuite de cinq minutes pour présenter leur programme.

Les deux têtes de liste ayant parfaitement respecté le protocole, le vote est programmé.



Procès verbal

Le Secrétaire Général explique une dernière fois les modalités du vote, soit le bouton 1 pour Eric LACOUR, le 2 pour Jonathan BLONDY et les votes non comptabilisés seront considérés comme des abstentions.

Résultats du vote : Liste LACOUR 266 voix, Liste BLONDY 334 voix, Abstention - 4 voix.

Patrick DEMARET déclare que la liste de Jonathan BLONDY est élue au Comité Directeur du District de football de la Dordogne Périgord.

Les 26 membres élus de la liste sont : Jonathan BLONDY (Président), Jean-Marc LALET (Vice-Président Délégué), Benjamin HAUTIER (Secrétaire Général), Natacha VIGIER (Trésorière), José DA SILVA (Arbitre), Olivier MODESTE (Educateur), Alicia BERNARD (Femme), Luc FONTAINE (Médecin), Stéphane BOURDIER (Football Diversifié), Nathalie LONGUEVILLE, Laëtitia LERIN, Mathilde DELANNES, Samuel ALLARD, Christophe BARONDEAU, Quentin BERTHELET, Fabrice BOUDY, David CHARRIERAS, Quentin DELANNES, Smaïn FEKIRINI, Vincent GUILLAUMEAU, Caroline LAUSEILLE, Renaud LEGAL, Chrystèle MARJARIE, Noé RASPADO, Aubin SOLER, Nathalie VAN EGHE.

Intervention du nouveau Président du District

Jonathan BLONDY remercie l'ensemble des clubs pour leur présence et d'avoir porté leur confiance sur l'équipe qu'il a menée. Il en profite pour remercier l'ensemble des membres de la liste pour avoir mené une campagne de terrain, proche des clubs, et tourner uniquement sur le projet. Il remercie sa compagne, ainsi que ses parents pour le soutien total et indéfectible pendant cette aventure humaine. Il a un mot de bienveillance pour l'ancien président du District Eric Lacour et son équipe. Enfin, Jonathan termine par une attention pour Patrick Demaret, qui tire sa révérence après tant d'années au service des clubs et du football. Jonathan s'adresse une dernière fois à son équipe : « Désormais, au boulot ! ».

Intervention de Claude GAILLARD, Président du Comité Départemental Olympique et Sportif

Il présente les actions du CDOS avec la gestion du passage de la flamme olympique et les manifestations de préparation des jeux. Côté football, il félicite les clubs pour les 100% de présents car, en ayant organisé ou participé à plus de quarante AG, il n'a jamais enregistré un tel score.

Clôture de l'Assemblée Générale

Patrick DEMARET remet le trophée du champion de D1 à l'ES BOULAZAC ainsi qu'un jeu de maillots à ce club et son dauphin THIVIERS NORD DORDOGNE. Ces deux équipes évolueront la saison prochaine en Régional 3.

Les équipes féminines de l'AS LAURENTINE et des AIGLONS RAZACOIS ainsi que l'équipe de FUTSAL CLUB FOYEN complètent les lauréats.

Le Président élu,
Jonathan BLONDY

Le Secrétaire Général élu,
Benjamin HAUTIER

L'ancien Secrétaire Général,
Patrick DEMARET



Procès verbal

ANNEXE 1 - RAPPORT D'ACTIVITE DES COMMISSIONS SAISON 2023-2024

COMMISSION D'APPEL

Cette commission paritaire autonome désignée pour la durée de la mandature 2020/2024 est composée de 3 membres élus, 7 membres cooptés (6 représentants de club, 1 représentant de la commission des arbitres).

Présidente : Mme. Sandrine BUFFIERE

Secrétaire : M. Jean Louis BLOND

Membres : Mme Virginie OUACHEM - MM. Jacques COUPLET - Bruno AUDY - Vincent AIMONT - Delphin DA SILVA - Éric SARLAT - Gérard DONZEAU - Quentin DELANNES

Les auditions contradictoires ont été menées dans un climat apaisé et de confiance. Nous n'avons qu'à nous louer de la correction des échanges avec les clubs et l'ensemble des personnes invitées (témoins, Arbitres, joueurs, entraîneur, délégué, membre de commission).

Aussi notre commission s'est réunie à 8 reprises pour examiner 13 dossiers.

Nous nous sommes employés à écouter les doléances des clubs suite à une décision prise en première instance, dans un débat apaisé.

A l'écoute et dans le respect des règlements, en son âme et conscience, et en fonction des éléments fournis et de l'interprétation des textes nos décisions semblent avoir été comprises.

Nous devons cependant relever un nombre d'absences excusées ou pas, suite aux convocations, nous en appelons à un maximum de vigilance pour que les convocations soient honorées, car parfois il nous est difficile de faire la part des choses sans contradiction.

La commission remercie et se réjouit de la contribution des commissions de première instance qui nous apportent l'éclairage nécessaire sur leur point de vue.

Nous sommes sensibles aux éléments nouveaux qui peuvent nous être apportés, pour nous rapprocher de l'exactitude des faits en cause, dans le respect des règlements.

Nous remercions le personnel salarié du District pour l'exemplarité de leur travail.

A titre personnel, malgré une année sportive perturbée par le temps, je tiens à souligner la parfaite harmonie des membres de la commission d'appel qui, dans un climat serein, apportent leur expertise afin de nous imprégner des difficultés rencontrées dans l'analyse des dossiers.

Et je tiens à remercier personnellement M. BLOND Jean-Louis et Martine pour leurs soutiens et le temps passé pour les dossiers à mes côtés.

Nous vous souhaitons d'excellentes vacances, et une bonne reprise pour la saison 2024/2025.

Sandrine BUFFIERE, Présidente de la Commission d'Appel

COMMISSION DES CHAMPIONNATS

La commission des championnats se réunit tous les mercredis à partir de 14h elle est composée de 6 membres.



Procès verbal

L'année 2023-2024 a été marquée par des conditions climatiques exceptionnelles : plus de 400 rencontres reportées dans les différents championnats de D1 à D4.

La commission remercie les clubs qui, dans des conditions parfois forcées, ont malgré tout joué le jeu (3 modifications de fin de championnat et la répétition de rencontres en mai).

La commission remercie également le personnel du district pour sa disponibilité auprès de la commission et souhaite à Béatrice une bonne retraite méritée après plus de 40 ans au service du District et plus particulièrement aux championnats.

Au 22 mai, la commission s'est réunie 34 fois ; elle a transmis :

- 212 dossiers en discipline
- 47 dossiers en litiges et contentieux
- 1 dossier en CDA
- 1 dossier en Ethique

Elle a constaté que 10 joueurs ont joué alors qu'ils étaient suspendus.

Elle a comptabilisé :

- 26 Terrains impraticables déclarés par arbitre
- 2 envois tardifs
- 85 feuilles incomplètes
- 106 forfaits d'une journée
- 9 forfaits généraux

Jean-Jacques COMBEAU, Secrétaire de la Commission des Championnats

COMMISSION DES LITIGES ET CONTENTIEUX

Composition de la commission : Mme BLAY Marie-Line (Présidente) - MM. DUMAS Jacques - CIALTI Paul - LAMBERT Jean-Pierre - CLOFF Jean-Robert (secrétaire).

La commission se réunit tous les jeudis à 16h au District, dans notre belle salle.

Depuis le 14 septembre 2023 (1^{ère} réunion), la commission chargée de l'examen des réserves d'avant match, des réclamations d'après match ainsi que de traitement des rencontres n'ayant pas eu leur durée réglementaire par manque de joueurs ou problèmes techniques etc..., s'est réunie 30 fois (la dernière ayant eu lieu le 23 mai).

Pendant cette période, nous avons traité 64 dossiers. La commission n'a eu à convoquer aucun dirigeant, joueur ou arbitre cette saison.

Comme annoncé au bilan 2022-2023, notre souhait était de répondre à tous les courriers de demande d'explications sur tous les règlements demandés. Nous l'avons fait.

La commission a constaté que les dossiers étaient plus complets et plus justes dans la pose des réserves sur la FMI.

Je vous rappelle que nous travaillons en toute indépendance, toute équité et bénévolat.



Procès verbal

Je remercie tous les membres de ma commission pour leur sérieux, pour leurs connaissances des règles du jeu et leur impartialité et rien ne serait fait sans la qualité et la gentillesse du personnel administratif pour leur aide et leur disponibilité tout au long de la saison.

J'en profite pour vous souhaiter tout le meilleur, prenez soin de vous et vos proches. Je vous souhaite de bonnes vacances.

Marie-Line BLAY, Présidente de la Commission des Litiges et Contentieux

COMMISSION DES JEUNES A 11

La commission gère l'ensemble des catégories des U15 aux U19.

La commission foot à 11 est composée de MM. Yves KASDAN, Patrick DEMARET, Bernard BESSON (Président), Alain BLOSSIER, Erick SENECHAL (CTD PPF) et Josselin CHUBILLEAU (CTD DAP) ainsi que Bruno RONGIERAS et Victor DELACOUR de la CDA.

Les compétitions U15, U17 et U19 se sont déroulées sans problème particulier à part la gestion des demandes importantes de report de matchs. Cette saison pas moins de 88 demandes ont toutes été traitées et acceptées, il faut noter que les conditions atmosphériques y sont pour beaucoup, et malgré cela nous finissons dans le délai prévu au calendrier général.

La commission s'est réunie 32 fois durant cette saison. Ces réunions ont lieu tous les mardis de 14h00 à 16h30.

- En championnat U19 : peu d'équipes engagées, 4 seulement qui ont été engagées en championnat Gironde et Charente Maritime.

- En championnat U17 : 25 équipes engagées. Les titres de Champion de Dordogne 1^{ère} Division et 2^{ème} Division seront attribués lors de la finale du championnat qui aura lieu le 08/06/2024 à Bassillac.

Le championnat ID 24 /47 géré par le district Lot et Garonne s'est déroulé normalement.

- En championnat U15 : 33 équipes engagées. Le nombre d'équipe est stable par rapport à la saison passée, ce qui a permis une compétition très régulière malgré quelques forfaits. Le titre de champion sera décerné lors des finales qui auront lieu à Bassillac le 08/06/2024

Le championnat ID 24/47 est géré par le district, s'est très bien déroulé et nos équipes engagées se sont fort bien comportées.

- Les Finales des Coupes Dordogne et District ont eu lieu le jeudi 09 mai à Montpon Menesterol. Le club de MONTPON MENESPLET en a assuré une parfaite organisation.

- Les finales de la coupe Futsal se sont déroulées dans le gymnase d'AGONAC le 01 avril 2024.

Merci aux clubs organisateurs et à leurs bénévoles.

La saison prochaine, la commission jeunes à 11 devra gérer les championnats U15 ; U17 et U19.

La commission jeune remercie les commissions des arbitres et des éducateurs pour leur aide très active ainsi que le personnel administratif du District.

Nos remerciements iront également aux différents dirigeants et éducateurs pour leurs énormes activités qui ont contribué au plaisir des jeunes de la Dordogne sans oublier nos partenaires, l'équipementier sportif SERIPUB de Terrasson et la Société KARENOVE de Marsac / Isle

Nous vous souhaitons de bonnes vacances en espérant vous retrouver aussi nombreux et aussi motivés la saison prochaine.



Procès verbal

Bernard BESSON, Président de la Commission Jeunes à 11

COMISSION DU FOOT EDUCATIF

La commission du Foot Educatif est composée de Marie France FERNANDEZ, Alain THOMASSON, Josselin CHUBILLEAU (CTD DAP) et Daniel FAURE.

Les effectifs et le nombre d'équipes sont en hausse + 10 % :

- U13/U12 : 76 équipes
- U11/U10 : 88 équipes
- U9/U8 : de l'ordre de 105 équipes
- U7/U6 : de l'ordre de 150 équipes.

En U13 cette année 3 équipes se sont qualifiées pour représenter la Dordogne en championnat régional : TRELISSAC, BERGERAC PERIGORD et GJ BEAURONNE ET DRONNE.

La mise en place de la FMI en U13 D1 en 3^{ème} phase montre tout son intérêt et sera étendue à tous les niveaux de cette catégorie dès la reprise en septembre.

Pour le Festival Foot U13 Pitch c'est TRELISSAC en Garçons et en Filles qui ont représenté notre District lors de la Finale Régionale de GUJAN (33).

En FUTSAL U13, c'est TRELISSAC qui gagne cette compétition devant MEYRALS.

Toute la saison des U7, U9 et U11 est gérée par le module informatique « Foot Animation et Loisirs ». Cet outil simplifie les démarches administratives des secrétaires pour le suivi des calendriers et le retour des documents au district.

En Futsal U11, les équipes de TRELISSAC et SARLAT MARCILLAC ont représenté la Dordogne lors de la Finale Régionale du Challenge « C. FETIS/J. LAHITTE » de l'amicale régionale des éducateurs du 20 Avril à PESSAC (33). Les débutants (U7, U9), gérés par MF FERNANDEZ et J. CHUBILLEAU, sont répartis en 6 secteurs géographiques et ont participé à un plateau tous les 15 jours. Plusieurs rassemblements FUTSAL ont été aussi organisés. Le « WhatsApp » par secteurs U7 et U9 a montré son utilité et a permis une bonne communication entre les clubs et District.

Le CHALLENGE U9 FUTSAL mis en place cette année par J. CHUBILLEAU a été très apprécié par les 32 équipes engagées. Finale le 02 juin à COURSAC.

La Journée Nationale des Débutants de CHANCELADE du 01 Juin a rassemblé 107 équipes U7 et U9, réparties sur les 26 terrains tracés pour l'occasion.

La commission remercie les arbitres et les éducateurs pour leur aide très active ainsi que le personnel administratif du District.

Daniel FAURE, Président de la Commission Foot Educatif

POLE ARBITRAGE

Mesdames Messieurs,



Procès verbal

Après avoir posé les fondations du projet de développement de l'arbitrage départemental lors de la saison 2021/2022, nous venons de vivre une seconde saison pleine, qui nous aura permis de terminer la saison à 219 arbitres au 30 juin 2024.

L'évolution de l'arbitrage départemental depuis la prise de fonction en septembre 2020 est pour l'instant à la hauteur du travail de fond effectué :

- Evolution du nombre de fiches actives depuis 2014 :

- 2014 / 2015 : 221
- 2015 / 2016 : 201
- 2016 / 2017 : 195
- 2017 / 2018 : 179
- 2018 / 2019 : 176
- 2019 / 2020 : 174
- 2020 / 2021 : 179 - Prise de fonction en septembre 2020.
- 2021 / 2022 : 179
- 2022/2023 : 192
- 2023/2024 : 219

Depuis septembre 2020, $+27,3\% ((VF-VI) / VI) \times 100$.

- Candidatures régionales :

- 2021 / 2022 : 4 candidatures proposées, 4 reçues (dont une féminine),
- 2022 / 2023 : 7 candidatures, dont 1 féminine et 3 jeunes. 7 reçues.
- Une arbitre féminine fédérale lors de la saison 2023/2024.
- 2023/2024 : 8 candidatures, dont 2 féminines et 2 jeunes.

- Moyennes d'âges de nos arbitres :

- Nombre d'arbitres jeunes en septembre 2020 : 17
- Nombre d'arbitres jeunes en juin 2024 : 48 (Dont 4 en classe de sections d'élites)
- Moyenne d'âge D1 en juin 2020 : 50,3 ans
- Moyenne d'âge D1 en juin 2024 : 43,4 ans
- Moyenne d'âge D2 en juin 2020 : 45,1 ans
- Moyenne d'âge D2 en juin 2024 : 45,2 ans
- Nombre d'arbitres féminines en juin 2024 : 18.

Ces résultats sont le fruit de l'investissement des bénévoles du pôle arbitrage 24, de la modernisation des relations, à un immense travail de fidélisation de nos arbitres et à l'accompagnement de nos nouveaux arbitres (10 accompagnements consécutifs pour chaque nouvel arbitre).

Le pôle arbitrage 24 s'était engagé depuis la saison 2022/2023 dans une volonté d'ouverture et de rapprochement des familles avec les éducateurs, les joueurs et les dirigeants.

C'est chose faite à nouveau sur la saison 2023/2024 avec notamment :

- La suite de la mise en place expérimental d'accompagnement avec un éducateur d'un nouvel arbitre,
- La mise en place de deux réunions d'échanges entre les arbitres, le pôle arbitrage 24, et les clubs par division en septembre 2023,
- La mise à disposition d'arbitres officiels sur les tournois de jeunes des clubs en faisant la demande,



Procès verbal

- Les interventions et sensibilisations dans les écoles de foot, ou auprès des séniors (sur demande des clubs), une trentaine sur la saison 2023/2024.

Le Pôle Arbitrage 24 est constitué ainsi :

La CDA :

La commission départementale de l'arbitrage gère la politique générale de l'arbitrage départementale :

- Mise en application du projet de développement de l'arbitrage départemental,
- Désignation des arbitres,
- Formation des arbitres,
- Observation des arbitres,
- Suivi des arbitres,
- Formation et suivi des observateurs d'arbitres,
- Divers suivi administratifs et contacts clubs.

La CDPA :

La commission départementale de promotion de l'arbitrage a pour principales missions :

- Le recrutement de nouveaux arbitres,
- La fidélisation des nouveaux arbitres,
- La formation des nouveaux arbitres,
- L'accompagnement des nouveaux arbitres,
- La sensibilisation à l'arbitrage dans les clubs.
- La formation des arbitres bénévoles

Equité et transparence

Les chiffres clés de la saison :

- Nombre de réunions officielles du pôle arbitrage :
 - o 2022/2023 : 8 dont 2 en clubs (nous délocalisons les réunions volontairement pour intégrer les clubs à notre fonctionnement).
- 219 arbitres dont 188 désignables
- Chaque week-end c'est :
 - environ 100 matchs séniors à désigner,
 - environ 40 à 50 matchs jeunes,
- Organisation de 7 stages d'arbitres,
- 216 observations toutes catégories pour établir des classements d'arbitres par niveaux,
- 3 formations initiales de nouveaux arbitres,
- 185 accompagnements de nouveaux arbitres pour 38 nouveaux arbitres cette saison.
- 19 cours dispensés aux arbitres du département (Nombre de cours centralisés : 2, Nombre de cours décentralisés : 4 sur 4 sites soit 16 cours décentralisés, Nombre de cours dématérialisé : 1.

Les informations clés de la saison :

- Le pôle arbitrage désigne :
 - les assistants en R1 féminine,
 - les assistants en R3,
 - 3 arbitres en D1,



Procès verbal

- 1 arbitre en D2,
- 1 arbitre en D3,
- 1 arbitre en Féminine à 11,
- 3 poules cumulées de D4 en fonction des indisponibilités et des blessures des arbitres,
- Anticipation des rencontres à enjeux en désignant à de multiples reprises 3 arbitres en D2 et D3, sur demande des clubs.
- les compétitions régionales jeunes,
- les compétitions district jeunes en fonction des disponibilités restantes.

Composition de la Commission Départementale de l'Arbitrage : Jonathan Blondy (responsable du pôle arbitrage et président de la CDA), Benjamin Hautier (Vice-président et président de la CDPA), Nathalie Longueville (Dirigeante n'ayant jamais pratiqué l'arbitrage), Quentin Berthelet, Daniel Bocquier, José Da Silva, Victor Delacour, Quentin Delannes, Mathieu De Matos, Jean Marc Lalet (Educateur n'ayant jamais pratiqué l'arbitrage), Gregory Moreau, Pascal Graulière, Camille Khial, Bruno Rongieras, et Aubin Soler. Ainsi que trois membres de droit : Amicale des arbitres, Commission technique et représentant du Comité Directeur.

Composition de la Commission Départementale de Promotion de l'Arbitrage : Benjamin Hautier (Président), Jonathan Blondy (Responsable du Pôle Arbitrage), Quentin Berthelet - Patrick Buffière (UNAF) - Mathieu De Matos - Quentin Delannes (chargé de mission) - Camille Khial - Raphaël Maffioletti - Christophe Besson - José Di Pierro - Rui Manuel Martins Pais (Educateur).

Remerciements au District (Salariés compris), à la Ligue de Football Nouvelle Aquitaine (Salariés compris).
Remerciements également à l'ensemble des arbitres et observateurs ayant permis les accompagnements des nouveaux arbitres.

Remerciements aux clubs qui nous auront accueilli sur nos stages.

Remerciements à Jean Robert Cloff pour le soutien informatique à la FMI à nos arbitres.

Dernier remerciement à l'UNAF 24, véritable partenaire sur l'ensemble des manifestations organisées.

Le pôle arbitrage aura maintenu sa doctrine sur la dernière année du mandat 2020/2024 : Moderniser, Dynamiser, Ouverture d'esprit, Rapprochement des familles et Rajeunir nos effectifs. Tout ceci en maintenant la disponibilité et la proximité nécessaire.

Enfin, je profite de ce compte rendu pour remercier les membres bénévoles du pôle arbitrage de la Dordogne. Sans eux, sans leur investissement, leur passion, et leur dévouement le plus total, rien n'aurait été possible. Les instances restent, les hommes sont de passage.

Amitiés sportives.

Jonathan BLONDY, Responsable du Pôle Arbitrage 24

COMMISSION DEPARTEMENTALE DU STATUT DE L'ARBITRAGE

La Commission qui comprend 7 membres s'est réunie le 20 septembre 2023 pour établir la situation des clubs au regard du Statut de l'Arbitrage suite aux renouvellements des licences au 31 août 2023.



Procès verbal

Les clubs en infraction avaient, jusqu' au 28 février 2024, la possibilité d'inscrire des candidats aux différentes Formations Initiales d'Arbitrage.

Le 28 mars 2024, la commission a étudié la première situation d'infraction des clubs suite aux résultats des différentes sessions FIA.

Les membres de la CDSA se réuniront (date à fixer) avec pour objet l'étude de la 2^{ème} situation d'infraction au 15 juin, incorporant la vérification de la réalisation du nombre de matches par rapport au quota correspondant à chaque arbitre.

8 clubs se trouvaient en infraction avec le Statut Fédéral de l'arbitrage au 30 septembre 2023 : 3 clubs de D1, 1 club de D2, 4 clubs de D3.

Au 28 février 2024, seulement 4 clubs étaient en infraction : 2 clubs de D1, 2 clubs de D3.

A noter la collaboration et bonne relation avec la Commission Départementale d'Arbitrage et de celle de Promotion de l'Arbitrage

Le mandat de 4 ans s'achève, je tiens particulièrement à remercier les membres de la commission, pour leur attention et leurs observations judicieuses lors des réunions toujours avec sérieux et bonne humeur.

Merci madame, Merci messieurs.

Bonnes vacances à tous.

Jean-Louis BLOND, Président de la Commission Départementale du Statut de l'Arbitrage

COMMISSION DES COUPES

Composition de la commission :

Président : Julien BEAUGIER

Membres : Daniel BOCQUIER (CDA) - Roland ETCHART (élu) - Jérôme CREYSSAC - Philippe GIMENEZ - Stéphane DUMAS - Marc NOVARO

Equipes engagées :

- Coupe Département Dordogne : 87 équipes
- Coupe du District : 66 équipes
- Challenge Seripub24.fr : 90 équipes
- Coupe Dordogne Féminines à 11 : 6 équipes
- Challenge Féminin à 8 : 18 équipes

Tirage au sort : 9 tirages au sort ont été organisés cette saison.

Au moment de la rédaction de ce rapport, toutes les finales sont connues.

Les finales sont prévues à Mareuil sur Belle le 9 juin 2024 et à Razac (Féminines à 8) le 08 mai 2024.

Un grand merci à nos partenaires : le Conseil Départemental, Seripub et la MAIF qui nous ont maintenu leur confiance et tenu leur engagement.

Julien BEAUGIER, Président de la Commission des Coupes



Procès verbal

COMMISSION DE FEMINISATION

Ma commission se composait de 9 membres en début de saison. 2 nouveaux membres ont intégré l'équipe au deuxième semestre.

La commission s'est réunie 4 fois.

Le seul regret de la présidente, ce sont les absences répétées de certains membres notamment sur les rassemblements.

En début de saison, calendriers U15F et U18F difficile à mettre en place pour les raisons que l'on connaît tous. Malgré la météo en notre défaveur, tout a été pour le mieux.

Activité de la commission :

- 07/10/23 : innovation cette année, la rentrée du Foot Féminin s'est déroulée en futsal, 30 jeunes joueuses y ont participé.
- 11/11/23 : à la salle du Toulon toutes les catégories étaient représentées un succès indéniable près de 100 jeunes filles y ont participé.
- 16/12/23 : à Agonac Noël du Futsal seuls 3 clubs ont répondu présent.
- 09/03/24 : Challenge Fétis Lahitte U13F à Montignac.
- 13/04/24 : Challenge Départemental Futsal U11F-U13F à Terrasson.
- 06 /04/24 : participation au PITCH U13F
- 08/05/24 : journée 100% Féminine Finale Coupe U11F-U13F-U15F-U18F et finale du challenge à 8.
- 09 /06/24 : la commission sera présente à la finale de la coupe à 11.

Les championnats ont été perturbés par les intempéries et malgré tout terminé aux dates prévues.

- Foot à 8 : 30 reports phases 1 et 2
- Foot à 11 : 12 reports en 1^{ère} phase.

Remerciements à Sandra, Sylvie, l'AEF, les Clubs présents. Je remercie aussi le personnel du district pour son travail et pour leur compréhension et leur disponibilité auprès de la commission.

Anne Marie COMBEAU, Présidente de la Commission de Féminisation

COMMISSION DU FOOT DIVERSIFIE

La commission a donc relancé ses différentes activités :

Futsal

Cette saison, 8 équipes engagées en championnat dont une qui fera forfait général dès le début dans la saison puis un deuxième en fin de championnat. On ne peut que constater que cette pratique n'arrive pas se relancer depuis l'après covid.

Cette saison la Coupe de Dordogne a été jouée en période hivernal comme il y a quelques années pour essayer de relancer et de donner envie aux clubs d'y participer. 12 équipes se sont disputé le titre. La Coupe de Dordogne fut gagnée par Neuvic st Léon, le club phare du département qui accède à la R1 la saison prochaine.

Foot loisir

Cette activité continue à se développer, il y a de plus en plus de matchs loisir sur notre territoire et qui sont relayés sur les réseaux sociaux on ne peut que s'en féliciter.



Procès verbal

Pour rappel, le District de la Dordogne met à disposition des clubs sur demande du matériel de foot golf et de futnet pour permettre à ses licenciées de découvrir de nouvelle pratique.

Samuel ALLARD, Président de la Commission du Foot Diversifié

COMMISSION TECHNIQUE

2 Conseillers Techniques : Josselin CHUBILLEAU (District - CTD DAP) et Erick SENECHAL (mise à Disposition par la Ligue - CTR PPF) animent cette commission sur laquelle interviennent +/- 22 éducateurs en fonction de leurs disponibilités, qualifications et des lieux d'activités.

Pôle Performance Fédéral (PPF)

« Détecter, Conseiller, Accompagner » Garçons et Filles

2 Axes de travail

1 : Détections et Sélections Départementales

PPF Garçons

- **U11G** : Josselin CHUBILLEAU aidé par Charles BERTIN, Florian LACOUR, Yoann BRUGEAUD
Observation Départementale + 8 Centres de Perfectionnement
- **U12G** : Josselin CHUBILLEAU aidé par Greg CARIO et Gaël JOURDAIN
Observations Départementales sur 4 Secteurs + 9 Centres de Perfectionnement
- **U13G** : Erick SENECHAL aidé par Marc Antoine PIERRE, Adrian GAILLARD, Mathieu DE MATOS,
1 Stage Départemental + Interdistrict + 5 Centres de Perfectionnement
- **U14G** : Erick SENECHAL aidé par Camille DURAND et Gwenaël ROUCHEYROLLE
1 Stage Départemental + Interdistrict + 5 Centres de Perfectionnement.
- **U15G** : Erick SENECHAL aidé par Axel ESNAULT, Didier PRAXO, Julien LACOUR
4 Stages Départementaux + Interdistrict + 2 Centres de Perfectionnement
- **U15G et U17G Futsal** : Josselin CHUBILLEAU aidé par Guillaume BARDOU, Paul REYNET
1 Rassemblement + 2 Stages Départementaux + 1 Stage Ligue

PPF Féminines

- **U12/U13F** : Erick SENECHAL aidé par Antoine GAY
6 Centres de Perfectionnement + Interdistrict
- **U14/U15F** : Erick SENECHAL aidé par Camille DENIS, William LEVET, Serge PIALAT
2 Stages Départementaux + Interdistrict + 5 Centres de Perfectionnement

2 : Formations des Educateurs et Dirigeants

8 Formations CFI pour 70 Stagiaires formées

- U6/U9 : 3 Formations pour 18 Stagiaires
- U10/U13 : 4 Formations pour 47 Stagiaires
- U14/U19 : 0
- Seniors : 1 Formation pour 5 Stagiaires
- CFI Spécialité : 0

A ce jour aucune Attestation Fédérale Validée

Diplôme Fédéral

- Coach Jeune : 1 Formation pour 6 Formés
- Coach Seniors : 1 Formation pour 4 Formés

Certifications

- 6 pour 9 Inscrits (Validés ou pas)

Formation Professionnelle Continue



Procès verbal

- 2 sessions pour 30 Formés

Total Formations prévues mais annulées par manque de stagiaires : 10

Développement et Animation des Pratiques (D.A.P)

Présence sur les différentes journées mises en place avec les commissions concernées (Foot à 5, Foot Educatif, Jeunes à 11 et Développement du Foot Féminin)

- Foot à 5 : J.N.D
- Foot Educatif : Finale Coupe U11, Festival U13 Pitch, Finale Futsal U11 et U13
- Foot en Milieu Scolaire (Sections Sportives et Foot à l'Ecole...)

Le Comité Directeur du District, le Président de la Commission et les 2 Conseillers techniques tiennent à remercier les éducateurs qui interviennent sur cette commission, les clubs qui ont prêté leurs installations pour la mise en place des journées de Perfectionnement et les clubs qui ont accueilli les diverses formations de cette saison.

Gilles THOMAS, Président de la Commission Technique

COMMISSION DES TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES

La Commission des Terrains et Installations Sportives (CDTIS) actuelle a été mise en place lors de la dernière élection en 2020.

Elle est composée de 6 membres répartis dans 4 secteurs du District :

- ° Le Bergeracois et une partie du Sarladais : Jacques DUMAS et Alain TOULOUSE,
- ° Autour de Périgueux, l'Est de Périgueux et le Nord du Sarladais : Didier MERY et Jean Joël LACOTTE,
- ° Le Nord et le Ribéracois : Gérard DONZEAU et Jacques COUPLET,
- ° La Vallée de l'Isle et l'Ouest du Département : Jacques COUPLET.

Pour ma part, étant membre de la Commission Régionale (CRTIS), je me déplace également sur tous les secteurs, si besoin est, ainsi que pour les classements de niveaux supérieurs.

Etant donné que les confirmations de classement des terrains et installations (vestiaires, gymnases, Futsal extérieurs, Foot5 palissade, Beach Soccer ...) se font tous les 10 ans, que les renouvellements de classement d'éclairage ont lieu, pour les iodures, tous les 2 ans et, pour les LED, tous les 4 ans (aussi bien pour les terrains que pour les gymnases), nous avons à ce jour réalisé :

- 131 classements de terrains arrivés à échéance
- 73 classements d'éclairages
- 18 classements de gymnases
- 22 classements d'éclairages de gymnases
- 8 classements de créations de terrains de Football à 8
- 2 classements de Futsal extérieurs
- 3 classements d'éclairages de Futsal extérieurs
- 4 Foot5 palissade
- 1 Beach Soccer

Un grand nombre d'installations terrains (67) vont arriver au bout de la décennale avant fin 2025. Je ne parle pas des éclairages dont les confirmations sont plus rapprochées.



Procès verbal

Environ une quinzaine de gymnases non classés actuellement le seront prochainement (nous sommes en contact avec les municipalités concernées), afin de faire un maillage plus important sur le territoire du District, pour organiser les compétitions de Futsal.

Le nombre important d'installations s'explique par le fait que plusieurs municipalités, ou même Communautés de Communes, ont sur leur territoire plusieurs terrains. Dont certains terrains de rugby peuvent aussi être utilisés pour du football (ex : Bergerac, Sarlat, Périgueux, Neuvic etc....).

Notre Commission reste en permanence à l'écoute des Municipalités, des Communautés de Communes, et des clubs pour répondre à leurs attentes. Elle se déplace sur les terrains à leur demande, afin de les conseiller sur les travaux d'amélioration à apporter pour obtenir le niveau de classement approprié. Nous sommes en permanence disponibles et réactifs à leurs demandes.

Lorsqu'un changement de niveau de classement (en niveau supérieur) d'une installation s'impose (montée du club en division supérieure par exemple) nous proposons aux municipalités les solutions à apporter pour obtenir ce nouveau classement. Il en est de même concernant la sécurité (sujet primordial) sur les installations.

Chaque visite d'une installation classée T5 ou T4, ainsi que d'un gymnase, fait l'objet d'un rapport détaillé avec photos, envoyé à la Ligue pour validation. Il en est de même pour un classement T3, qui lui est réalisé en présence du Président de la CRTIS, qui est aussi membre de la CFTIS.

La CRTIS, se réunit tous les mois à la Ligue pour valider les P.V. de classements réalisés le mois qui précède.

Nous avons également pour mission de présenter les dossiers de demande de subventions fédérales (FAFA). Pour cela nous sommes en contact avec les Mairies, et les Communautés, ainsi que par des visites sur site, pour les aider à réaliser leurs projets éligibles auxquels elles peuvent prétendre (élaborations des dossiers principalement) et nous les accompagnons jusqu'à la finalité de ceux-ci.

De ce fait le bilan de nos différentes interventions a donné lieu à :

- ° 34 projets finalisés, validés et financés par la FFF
- ° 27 projets sont en cours de réalisation (travaux en cours)
- ° 6 projets ont été refusés car ils ne sont pas éligibles
- ° 31 projets sont à l'étude ou en attente
- ° 11 projets ont été abandonnés ou simplement reportés.

Lorsque ces projets sont finalisés, nous faisons obligatoirement une visite du site afin de vérifier que les travaux réalisés correspondent au cahier des charges. Nous établissons un rapport de conformité avec photos à l'appui, et nous le transmettons à la Ligue, qui après validation, le fait remonter à la Fédération.

Voici donc le bilan de notre Commission à ce jour.

Je tiens là à remercier énormément tous les membres de celle-ci pour leur travail réalisé avec sérieux, responsabilité et disponibilité chaque fois que nous devons intervenir dans l'urgence.

Jacques COUPLET, Président de la Commission des Terrains et Installations Sportives



Procès verbal

ANNEXE 2 - MODIFICATION REGLEMENTS PARTICULIERS

Article 6 - Terrains

A - Classement et mise en conformité :

Les normes à respecter concernant les infrastructures sportives sont définies au Règlement des Terrains et Installations Sportives de la FFF.

Classement terrain selon le niveau de compétition :

- Départemental 1 : Niveau T4 ou T5

- Départemental 2, Départemental 3, Départemental 4 et autres championnats District : Niveau T6 ou T7

En cas d'accession au niveau supérieur de compétition, la mise en conformité conformément au présent Règlement devra être réalisée dans les trois années civiles qui suivent l'accession. Le délai, prévu en ce cas, fera l'objet d'un échéancier entre le propriétaire de l'installation sportive et le District, signé par les deux parties dès la première année d'accession.

Dans le cas d'une réhabilitation de tout ou d'une partie de l'installation sportive existante, avant la mise en chantier, une étude sur la mise en conformité au présent Règlement doit être effectuée et transmise pour avis préalable à la Commission des Terrains et Installations Sportives.

B - Sanctions :

Une amende peut être infligée pour chaque match disputé sur terrain non réglementaire, en l'absence de dérogation.

Le match peut être déclaré perdu par pénalité par la commission compétente si des réserves ont été déposées et confirmées dans les formes réglementaires par le club adverse.

Article 25 - B

4. Contrôle des arbitres sur le terrain

Afin d'assurer sur le terrain, le contrôle de la valeur des arbitres du District, il est créé un corps d'observateurs, placé sous le contrôle de la C.D.A.

Ceux-ci devront être en possession d'une licence active d'ayant droit district/observateur.

Ceux-ci sont nommés chaque saison par le Comité Directeur sur proposition de la C.D.A.

Les frais de déplacement de ces observateurs sont calculés sur les bases établies par le Comité Directeur.

Le montant annuel de la dépense que le District peut consacrer à ceux-ci est fixé chaque saison par le Comité Directeur en accord avec la C.D.A.

Article 27 - A.

1. Les articles 139 et 139 bis des Règlements Généraux de la FFF sont appliqués avec les précisions suivantes.

La FMI est obligatoire pour toutes les compétitions à l'exception de celles se déroulant sous forme de plateaux ~~et le championnat U13 où une feuille de match avec jonglerie est utilisée.~~

Article 27 - Formalités d'avant match :

D. Couleurs des équipes - Numérotation

~~Les paragraphes C et D de l'article 23 des Règlements Généraux de la LFNA seront appliqués en sachant que~~ pour les compétitions organisées par le District, les équipes Seniors et Jeunes à 11 devront revêtir des maillots numérotés.

Les 11 joueurs devant débiter la rencontre seront équipés d'un jeu de maillots numérotés de 1 à 11, les numéros 12, 13 et 14 étant réservés aux remplaçants.

~~Sur terrain neutre et en cas de maillots identiques portés par les 2 équipes en présence, le club le plus récemment affilié devra changer de maillots.~~



Procès verbal

Les clubs sont tenus de porter les couleurs de leur club telles qu'elles sont indiquées sur leur fiche club consultable sur le site officiel, sauf lors des phases finales des compétitions pour lesquelles un équipement leur serait fourni.

En cas de couleurs identiques y compris sur terrain neutre, c'est le club désigné visiteur qui change de maillots.

Si le club visiteur n'a pas de deuxième jeu de maillots, c'est le club recevant qui doit obligatoirement lui fournir un jeu de maillots en bon état et correctement numéroté.

Article 30

Lors des phases finales des championnats seniors et jeunes à 11 ne peuvent participer avec l'équipe inférieure le ou les joueurs ayant pris part, avec l'équipe supérieure **(les équipes supérieures)**, ~~à l'avant dernière ou dernière journée des matches retour~~ **à l'une des deux dernières rencontres** des poules géographiques du championnat de Ligue ou de District **précédant la phase finale**, ~~ou toute rencontre officielle se déroulant à l'une de ces dates.~~ ».



Question Report

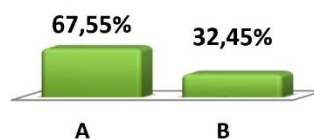
6/22/2024 10:17 AM

L'EQUIPE DE FRANCE DE FOOTBALL
REMPORTERA-T-ELLE L'EURO 2024 ?

clubs votants:

95

A	Oui	408	67,55%
B	Non	196	32,45%
		604	100,00%



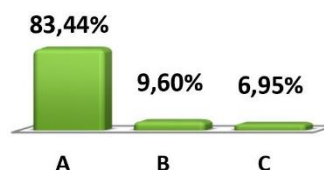
6/22/2024 10:19 AM

Approbation PV AG 2023

clubs votants:

95

A	Pour	504	83,44%
B	Contre	58	9,60%
C	Abstention	42	6,95%
		604	100,00%



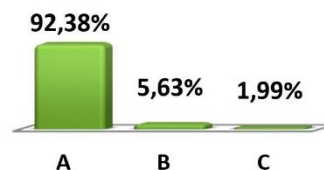
6/22/2024 10:30 AM

Approbation rapports d'activité 2023-2024

clubs votants:

95

A	Pour	558	92,38%
B	Contre	34	5,63%
C	Abstention	12	1,99%
		604	100,00%



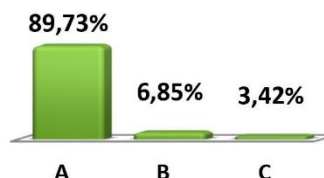
6/22/2024 10:33 AM

Article 6 - Terrains

clubs votants:

92

A	Pour	524	89,73%
B	Contre	40	6,85%
C	Abstention	20	3,42%
		584	100,00%





Procès verbal

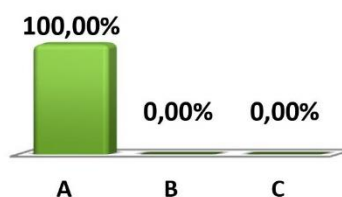
6/22/2024 10:40 AM

Article 25 B - Licences pour officiels

A	Pour	604	100,00%
B	Contre	0	0,00%
C	Abstention	0	0,00%
		604	100,00%

clubs votants:

95



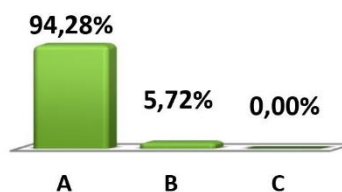
6/22/2024 10:41 AM

Article 27 A- FMI en U13

A	Pour	560	94,28%
B	Contre	34	5,72%
C	Abstention	0	0,00%
		594	100,00%

clubs votants:

94



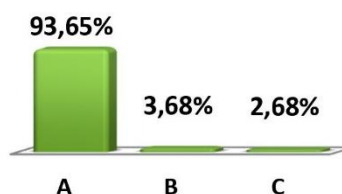
6/22/2024 10:43 AM

Article 27 D - Couleur des équipes

A	Pour	560	93,65%
B	Contre	22	3,68%
C	Abstention	16	2,68%
		598	100,00%

clubs votants:

94





Procès verbal

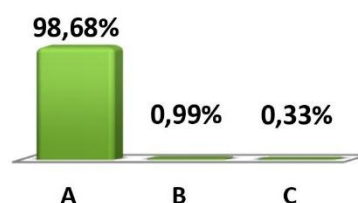
6/22/2024 10:45 AM

Article 30 - Participation phases finales

clubs votants:

95

A	Pour	596	98,68%
B	Contre	6	0,99%
C	Abstention	2	0,33%
		604	100,00%



6/22/2024 11:05 AM

Election du Comité de Direction

clubs votants:

94

A	Liste « Continuons tous ensemble »	266	44,33%
B	Liste « Blondy 2024 - Un District au service des clubs »	334	55,67%
		600	100,00%

